



For Good. Forever. Le bien... toujours.

États financiers de la

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

31 décembre 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la Fondation communautaire d'Ottawa

Le bilan abrégé, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et les notes complémentaires ci-joints ont été établis à partir des états financiers complétés de la Fondation communautaire d'Ottawa au 31 décembre 2005 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 23 février 2006. La présentation des états financiers complets ainsi d'un résumé fidèle de ceux-ci relève de la responsabilité de la direction de la Fondation. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers abrégés.

À notre avis, ces états financiers abrégés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la Note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers abrégés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur le bilan, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Fondation, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Les montants de 2004 présentés pour fin de comparaison sont basés sur les états financiers de 2004 vérifiés par les anciens vérificateurs de la Fondation.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables Agréés

le 23 février 2006

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
États financiers
31 décembre 2005

	<u>PAGE</u>
État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds	1
Bilan	2
Notes complémentaires aux états financiers	3 - 10

Fondation communautaire d'Ottawa

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation		Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance		Fonds d'opérations		Éliminations interfonds		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Revenus										
Dons	3 651 \$	3 058 \$	555 \$	708 \$	43 \$	4 \$	(37) \$	- \$	4 212 \$	3 770 \$
Fonds de dotation - FCO	-	-	-	-	54	51	(54)	(51)	-	-
Revenus de placement (perte) (Note 3)	6 166	5 898	(65)	-	135	188	-	-	6 236	6 086
Fonds pour distribution - bienfaisance (Note 3)	-	-	3 471	3 096	-	-	(3 471)	(3 096)	-	-
Frais de service (Note 3)	-	-	-	-	978	853	(975)	(853)	3	-
Autres revenus	-	-	-	-	19	-	-	-	19	-
	9 817	8 956	3 961	3 804	1 229	1 096	(4 537)	(4 000)	10 470	9 856
Dépenses										
Fonds pour distribution - bienfaisance (Note 3)	3 471	3 096	-	-	-	-	(3 471)	(3 096)	-	-
Subventions	-	-	3 124	3 934	-	-	(91)	(51)	3 033	3 883
Frais de service (Note 3)	158	143	-	-	5	6	-	-	163	149
Frais d'administration (Note 3)	965	850	10	3	-	-	(975)	(853)	-	-
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	-	846	766	-	-	846	766
Autres frais d'administration	-	-	-	-	302	280	-	-	302	280
Amortissement - immobilisations corporelles	-	-	-	-	19	17	-	-	19	17
	4 594	4 089	3 134	3 937	1 172	1 069	(4 537)	(4 000)	4 363	5 095
Excédent (insuffisance) des revenus sur les	5 223	4 867	827	(133)	57	27	-	-	6 107	4 761
SOLDE DES FONDSD, en début d'exercice	70 308	65 444	4 172	4 299	172	148	-	-	74 652	69 891
Transferts interfonds	44	(3)	(44)	6	-	(3)	-	-	-	-
SOLDE DES FONDSD, en fin d'exercice (Note 5)	75 575 \$	70 308 \$	4 955 \$	4 172 \$	229 \$	172 \$	- \$	- \$	80 759 \$	74 652 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire d'Ottawa

Bilan

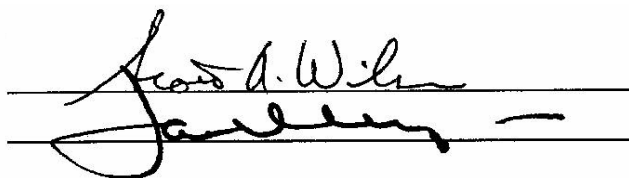
au 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation	Fonds pour distribution - bienfaisance	Fonds d'opérations	Total 2005	2004
Actif à court terme					
Encaisse et dépôts à court terme	201 \$	81 \$	124 \$	406 \$	579 \$
Débiteurs	4	-	28	32	19
Intérêts courus à recevoir	383	-	-	383	357
Frais payés d'avance	-	-	16	16	17
	588	81	168	837	972
Placements (Note 4)	80,137	5,493	92	85,722	74,099
Biens immobiliers (Note 6)	300	-	-	300	300
Immobilisations corporelles (Note 7)	-	-	13	13	17
	81,025 \$	5,574 \$	273 \$	86,872 \$	75,388 \$
Paasif à court terme					
Créditeurs	- \$	- \$	33 \$	33 \$	28 \$
Subventions à payer	-	604	-	604	698
Fonds d'organisme (Note 8)	450	15	-	465	-
Fonds recouvrables (Note 9)	5,000	-	-	5,000	-
Revenu de projets reporté	-	-	11	11	10
	5,450	619	44	6,113	736
Solde des fonds					
Fonds de dotation					
Capital d'apport	68,650	-	-	68,650	65,275
Bénéfices non distribués (Note 3)	6,925	-	-	6,925	5,033
Fonds pour distribution - bienfaisance (Note 5)	-	4,955	-	4,955	4,172
Fonds d'opérations					
Investi en immobilisations (Note 7)	-	-	13	13	17
Non affecté	-	-	216	216	155
	75,575	4,955	229	80,759	74,652
	81,025 \$	5,574 \$	273 \$	86,872 \$	75,388 \$

Les notes complémentaires font partie intégrantes des états financiers.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
Notes complémentaires aux états financiers
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET DES FONDS DE LA FONDATION

La Fondation communautaire d'Ottawa (la Fondation) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes; elle est aussi un organisme de bienfaisance enregistré exempté de l'impôt. La Fondation regroupe des dons de bienfaisance dans des fonds de dotation ou à usage restreint, et en utilise les revenus pour subvenir à un large éventail de besoins et d'intérêts communautaires, par exemple, arts et autres activités culturelles, bourses d'études, recherche scientifique et médicale, protection de l'environnement et problèmes sociaux. Lorsque le Conseil d'administration l'autorise, les revenus sont affectés à une cause ou un organisme de bienfaisance selon les souhaits du donateur.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes sans but lucratif et en conformité avec les principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité des fonds

La Fondation constate les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

La Fondation enregistre dans les Fonds de dotation les apports devant être maintenus en permanence. Les revenus de placements en provenance de ces fonds sont répartis entre les divers fonds selon les modalités énoncées à la note 3.

Le fonds pour distribution aux bienfaisances est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la Fondation enregistre les dons dont la distribution est orientée par les donateurs. On y enregistre également la portion des revenus de placements du fonds disponible pour distribution aux bienfaisances.

Les revenus et les dépenses reliés aux principales activités sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations.

Les fonds d'organisme appartiennent à d'autres organismes de bienfaisance et sont mis en commun avec les fonds placés de la Fondation.

Les fonds recouvrables peuvent devoir être rendus, moyennant préavis d'un an, aux organismes de bienfaisance à qu'ils appartiennent. Ils sont mis en commun avec les fonds placés de la Fondation. Les revenus du placement de ces fonds appartiennent exclusivement à la Fondation.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
Notes complémentaires aux états financiers
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La Fondation communautaire d'Ottawa a divers fonds de dotation dont les revenus sont affectés par les donateurs, au soutien des activités de la Fondation. Ces revenus sont transférés aux opérations au moyen de transferts interfonds.

Estimations

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur l'actif et le passif constatés dans les présents états financiers, de même que sur le montant des revenus et des dépenses de la période de rapport. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction à mesure que d'autres éléments d'information sont connus.

Placements

Les titres négociables sont comptabilisés à la valeur marchande. Les revenus de placement comprennent les intérêts et les dividendes reçus, les intérêts courus et les gains et pertes en capital matérialisés et non matérialisés. Les frais de garde et les honoraires des conseillers en placement sont comptabilisés séparément.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Leur amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Ameublement	5 ans

Biens immobiliers

Les biens immobiliers sont comptabilisés au coût, cette valeur ayant été déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don.

Dons de matériel

La Fondation reçoit parfois gratuitement de diverses sources des biens ou du matériel. Les dons importants de ce genre sont comptabilisés selon leur juste valeur marchande au moment du don.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
Notes complémentaires aux états financiers
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dons de services

La Fondation bénéficie des services de bénévoles. Vu la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers

Montants comparatifs

Les montants comparatifs présentés dans les états financiers ont été retraités afin de les adapter au mode de présentation de cette année.

État des flux de trésorerie

Il n'y a pas d'état des flux de trésorerie car la direction estime qu'il ne fournirait pas d'information additionnelle utile.

3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT

La politique de distribution et de réinvestissement de la Fondation donne des directives pour déterminer la part des revenus annuels de placement devant être répartie pour couvrir les subventions de bienfaisance et les coûts afférents du service et la part devant être réinvestie dans les fonds de dotation pour garantir une réserve à la fois contre l'inflation et contre les rendements de placement faibles. Cette politique aide à garantir qu'à long terme, le niveau des subventions de bienfaisance demeurera suffisamment constant.

Chaque année, le Conseil d'administration établit le niveau de distribution et de réinvestissement, prenant en considération divers facteurs y compris les besoins communautaires, le niveau actuel des revenus de réinvestissement et les revenus de placement gagnés au cours de l'exercice.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT (suite)

En 2005, les revenus de placement d'un montant total de 6 166 \$ (5 898 \$ en 2004) sont répartis comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Frais de placement	158 \$	143 \$
Frais d'administration de l'exercice courant	965	850
Fonds pour distribution à des bienfaisances	3 471	3 096
Fonds de dotation - réinvestissement	<u>1 572</u>	<u>1 809</u>
Total des revenus affectés	<u><u>6 166 \$</u></u>	<u><u>5 898 \$</u></u>

Au 31 décembre 2005, le montant accumulé à ce jour dans des fonds de dotation en vue de se prémunir contre les rendements de placement faibles et l'inflation s'élève à 6 925 \$ (5 033 \$ en 2004).

La provenance des revenus de placement a été la suivante :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenues en intérêts et dividendes	2 803 \$	2 650 \$
Intérêts courus	28	18
Gains réalisés	599	1 134
Gains non réalisés	3 164	2 944
Perte sur change - \$ É.U.	<u>(428)</u>	<u>(848)</u>
	<u><u>6 166 \$</u></u>	<u><u>5 898 \$</u></u>

4. PLACEMENTS

Détermination de la valeur comptable

Les soldes d'encaisse et de placements temporaires, qui comprennent des certificats de dépôt et des bons du Trésor, sont comptabilisés au coût, valeur qui équivaut pratiquement à leur valeur marchande en fin d'exercice.

Les obligations et les titres boursiers sont comptabilisés aux valeurs publiées du marché en fin d'exercice.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
Notes complémentaires aux états financiers
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS (suite)

Les actions de compagnies canadiennes privées sont comptabilisées au coût et ne sont réduites qu'en cas de perte de valeur permanente. Le coût a été déterminé au moyen d'une évaluation indépendante au moment du don des actions à la Fondation. La valeur comptable est déterminée d'après les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions, hypothèses effectuées par la direction des compagnies concernées.

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers expose la Fondation à un risque. Ce risque tient à des variations des taux d'intérêt et des taux de change, et à l'évolution des marchés boursiers canadiens et étrangers. Ce risque tient aussi au danger éventuel qu'une des parties à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

La Fondation s'est donné des politiques de placement, de même que des critères et méthodes de contrôle afin de gérer le risque lié aux placements. Ces pratiques de placement ont pour but de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur de ses actifs et de réaliser un rendement raisonnable selon la nature des placements. Le risque maximum auquel la Fondation est exposé est égal à la valeur marchande de ses placements.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que la concentration du risque décrite ci-après ne présente pas un danger excessif pour la Fondation.

Risque lié au taux de change

La Fondation est exposée à un risque lié au taux de change en raison de ses placements dans des obligations et des titres étrangers. En fin d'exercice, la Fondation détenait 28 % (27 % en 2004) de ses placements dans des valeurs sujettes aux fluctuations du taux de change.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
Notes complémentaires aux états financiers
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS (suite)

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
	Valeur comptable	%	Valeur comptable	%
Placements à la valeur du marché				
Encaisse et quasi-espèces	3 572 \$	4	4 789 \$	6
Obligations				
Obligations de gouvernements	28 189	33	20 614	28
Obligations de sociétés	11 483	13	13 132	18
	39 672	46	33 746	46
Actions				
Actions canadiennes	18 526	22	15 273	21
Actions américaines	16 268	19	14 445	20
Actions étrangères (sauf américaines)	7 325	9	5 584	7
	42 119	50	35 302	48
	85 363	100	73 837	100
Autres placements				
Actions d'une société privée	1		262	
Valeur de rachat de polices d'assurance-vie	358		-	
	359		262	
Total des placements	85 722 \$		74 099 \$	
Placements, au coût initial	76 203 \$		65 048 \$	

En 2005, la Fondation a réduit de 261 \$ la valeur comptable des actions d'une société privée en raison d'une perte de valeur permanente. La valeur comptable est déterminée d'après les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions de la société privée.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

5. FONDS POUR DISTRIBUTION À DES BIENFAISANCES

À la fin de l'exercice, ces fonds se composaient ainsi :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Dons restreints, non dépensés	177 \$	496 \$
Distribution à des bienfaitances de les exercices antérieurs non dépensée	1 307	580
Fonds pour distribution à des bienfaitances de l'exercice subséquent	3 471	3 096
	<u>4 955 \$</u>	<u>4 172 \$</u>

6. BIENS IMMOBILIERS

La Fondation communautaire d'Ottawa est copropriétaire de Fairfields, une propriété historique classée. Cette propriété est comptabilisée à la valeur estimative déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don. Les dépenses de gestion et d'entretien de la propriété sont financées par un fonds de dotation désigné.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2005</u>			<u>2004</u>
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique et logiciels	147 \$	135 \$	12 \$	13 \$
Ameublement	28	27	1	4
	<u>175 \$</u>	<u>162 \$</u>	<u>13 \$</u>	<u>17 \$</u>

8. FONDS D'ORGANISME

Dans son actif, la Fondation détient des montants appartenant à d'autres organismes de bienfaisance. Ces montants sont mis en commun avec les placements de la Fondation et compensés par les fonds d'organisme au passif du bilan abrégé. Il n'est tenu compte ni des revenus ni des dépenses afférents à ces fonds dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

9. FONDS RÉCUPÉRABLES

Dans son actif, la Fondation détient des montants qui peuvent devoir être rendus, préavis d'un an, à d'autres organismes de bienfaisance. Ces montants sont mis en commun avec les placements de la Fondation et le capital original est représenté par le poste des fonds encaissables au passif du bilan abrégé. Tous les revenus de placement appartiennent à la Fondation et il en est tenu compte dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

10. DONS REPORTÉS

Assurance-vie

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Au 31 décembre 2005, le montant estimé des polices d'assurance-vie dont la Fondation était le propriétaire et le bénéficiaire totalisait 4 582 \$ (4 495 \$ en 2004). Les primes payées au cours de l'exercice par les assurés ont totalisé 95 \$ (98 \$ en 2004). Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers. Certaines polices d'assurance-vie ont une valeur de rachat, valeur qui a été comptabilisée au montant de 358 \$ dans les placements et les revenus de placement de la Fondation.

Legs

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de successions. Le montant de ces promesses de don est difficilement estimable.

11. BAIL

La Fondation a conclu un bail qui viendra à échéance le 31 mai 2008, bail concernant la location de locaux à bureaux aux montants bruts suivants. Une part de ces montants sera récupérée de sous-locataires.

2006	88 \$
2007	88
2008	37